



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 23 MAI 2023

En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 10

Le 23 mai 2023, le Conseil d'Administration, légalement convoqué à 18 h 30, s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Viviane DECERLE

Présents : Mesdames DECERLE, BEGUERY, DIL, DESCAMPS, VALLEE et Messieurs LEK, LIGNEUX, TOUIN

Absents excusés : Monsieur LACOUX pouvoir à Madame DECERLE, Madame LE BRETON pouvoir à Madame DIL, Madame VIVIER, Mme MENDES, Madame LE MANACH

Secrétaire de séance : Madame GENEST

N°13

ACHAT PRODUITS D'HYGIENE ET TICKETS DE TRAIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret N°2004-1136 du 21 octobre 2004

Considérant que des demandes de produits d'hygiène et des tickets de train sont régulièrement formulées à la responsable du CCAS

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accorde à la responsable du CCAS la possibilité d'acheter des produits d'hygiène ainsi que des tickets de train

Dit que cette dépense sera imputée sur le budget 2023 du CCAS

POUR EXTRAIT CONFORME

La vice-présidente du CCAS
Viviane DECERLE

